

COMPTE-RENDU du conseil d'école du 11 février 2020 de l'école élémentaire du Clos Joury de Le Rheu

Personnes présentes :

Représentants de la municipalité :

Mme Pitois, conseillère municipale déléguée à la vie périscolaire

Mme Tebessi, conseillère municipale

Mme Salmon, responsable de site

Mme Kempé, directrice Léo Lagrange

Enseignants :

Mme Bonfils, Mme Sohier, Mme Mahéo (enseignante et directrice), Mme Bartoletti, Mme Houssay, M. Rouault, Mme Maréchal, Mme Rouat, Mme Biteau, Mme Gougeon, M. Huon, M. Poislane

Représentants des parents d'élèves :

Mme Pasco, Mme Renault, M. Marangoni, M. Sallet, Mme Bizeul, M. Plas, Mme Duclos, Mme Chouaren, Mme Parois, Mme Bouquet, Mme Rault

Personnes excusées :

M. Bouloux, Maire de Le Rheu

M. Carlo, Directeur Général des Services de la mairie de Le Rheu

Mme Louvel, Inspectrice de l'Education Nationale

Mmes Pestre, Guillerme et Brune, enseignantes

Mme Thiré, Mme Houix, Mme Beaulieu, Mme Chouaren, Mme Vadeleau et M. Hamon, représentant.e.s de parents d'élèves

Le secrétariat de séance est assuré par : Mme Houssay

Conseil débuté à : 18h00

La directrice commence par remercier les différents membres pour leur présence.

Elle présente Mme Bartoletti, arrivée en décembre, dans la classe de CE1 de Mme Mahéo en remplacement de Mme Pestre, en arrêt maladie. Mme Bartoletti devrait poursuivre le remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Elle informe également du départ de Mme Arsicault, AESH (Accompagnante d'élèves en situation de handicap) suite au départ d'un élève de l'école.

La directrice lance un appel pour trouver un.e DDEN, un.e Délégué.e Départemental.e de l'Education Nationale qui siègerait dans les conseils d'école des écoles du secteur. Un.e DDEN est un.e bénévole partenaire de l'école publique, nommé.e officiellement par le DASEN, et qui veille aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école. Être DDEN est un acte citoyen : c'est s'engager en investissant une partie de son temps au service de l'école publique. Nous remercions l'ensemble des membres de la communauté éducative de relayer cet avis de recherche auprès des personnes qui souhaiteraient s'engager dans cette fonction bénévole.

● Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école

La directrice soumet le compte-rendu du premier conseil d'école du jeudi 7 novembre 2019 à l'approbation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

● Évolution des effectifs pour l'année 2019 / 2020

Les effectifs sont stables depuis le mois de septembre. Nous accueillons 233 élèves à la rentrée de septembre. Quelques départs et quelques arrivées ont eu lieu depuis mais pas de changements significatifs. L'ensemble de l'équipe enseignante apprécie de travailler cette année dans des classes avec des effectifs entre 20 et 25 élèves, particulièrement en cycle 2 où les élèves requièrent une attention particulière de l'enseignant, mais aussi en cycle 3.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
septembre	46	48	48	43	48	233
arrivées		+ 2	+ 1	+ 1	+ 1	+ 5
départs	- 3	- 1	- 1		-1	- 6
février	43	49	48	44	48	232

CP	Mme Bonfils	23
CP	Mme Sohier	20
CE1	Mme Mahéo	24
CE1	Mme Houssay	25
CE2	Mme Maréchal	24
CE2	Mme Brune	24
CM1/CM2	Mme Biteau	23
CM1/CM2	M. Huon	23
CM1/CM2	Mme Gougeon	23
CM1/CM2	M. Poislane	23
		TOTAL : 232

● Perspectives d'évolution des effectifs pour l'année 2020 / 2021

La directrice présente la projection pour l'année 2020 / 2021 en fonction des effectifs actuels et des arrivées prévues de CP. Elle attire l'attention sur le fait que le nombre de CP attendus dans l'école à la rentrée prochaine (33) est inférieur au nombre d'élèves de CM2 qui quitteront l'école (48). Il y a actuellement un différentiel de 15 élèves.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
33	43	49	48	44	217

Ces prévisions s'affineront d'ici le mois de juin et la fin du mois d'août en fonction du nombre de départs et d'arrivées d'élèves.

Dans le cadre des nouveaux projets de construction, notamment ceux du quartier de la Trémelière, 234 logements vont être livrés d'ici la fin de l'année 2020 sur notre secteur. La municipalité a évalué l'impact sur les effectifs à une hausse de 74 élèves sur l'école élémentaire publique du Clos Joury.

Au vu des prévisions actuelles, la configuration de l'école avec 10 classes nous permettrait d'absorber une augmentation significative des effectifs.

La campagne d'inscription lancée par la municipalité et concentrée sur la période du 3/02/2020 au 10/04/2020, devrait nous permettre de préciser les effectifs pour la rentrée prochaine. Elle s'inscrit dans le cadre de la définition d'un nouveau périmètre scolaire. Cependant, il faut tout de même noter que des familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) très tardivement, parfois seulement la semaine précédant leur arrivée sur la commune.

Pour le moment, il est donc très difficile de faire des prévisions très précises. Malgré tout, les mesures de carte scolaire interviendront cette année après la période des élections municipales, début avril. Nous vous informerons des mesures qui pourraient concerner l'école.

● Projet d'école

La directrice présente le projet académique grâce à la vidéo de présentation du site de l'académie de Rennes. Le nouveau projet académique se veut ambitieux et au service de la réussite de tous les élèves. Le projet d'école s'y inscrira dès 2020.

Trois enjeux rassemblent les principaux domaines d'action

La liberté, en cultivant le sens des équités

L'égalité, en soutenant toutes les perspectives d'avenir(s)

La fraternité, en partageant les belles expériences

Cinq thématiques

Cinq thématiques constituent les priorités académiques et traversent ces grands domaines : le 100% éducation artistique et culturelle, les cultures numériques, l'éducation au développement durable, le projet Bretagne réussite information orientation et la labellisation "Génération 2024".

● Projets et actions pédagogiques

Financement des sorties scolaires

La directrice rappelle que le budget de la caisse des écoles ne prévoit pas de participation aux sorties scolaires sans nuitée(s) en dehors des 2,50 € par élève et de la dotation de 4,80 € par élève pour le financement des spectacles de fin d'année. Ces deux dotations concernent tous les élèves. Mme Mahéo rappelle aussi que la caisse des écoles est essentiellement vouée à aider les familles au paiement des services périscolaires, ce qui a représenté un budget total de 86 000 € pour l'année 2019 et qui représente un budget prévisionnel de 94 000 € pour l'année 2020. Ce budget est en augmentation constante depuis plusieurs années.

Si toutefois certaines familles rencontraient des difficultés particulières, la caisse des écoles pourrait étudier des demandes exceptionnelles. Mme Mahéo indique que la coopérative scolaire de l'école pourrait aussi aider les familles qui se trouveraient dans une situation difficile et qui en feraient la demande auprès des enseignants ou de la directrice.

Projets et actions par classe

Les enseignants présentent les projets et actions par cohorte.

Une sortie au musée des Beaux-arts s'est déroulée au mois de janvier animation sur les paysages, sur des œuvres travaillées en classe.

Le projet « musique du monde » a démarré au mois de janvier avec les interventions de Charlotte Ferron, intervenante musicienne de l'école de musique de La Flume. Le spectacle sera présenté à la fin du mois de mai dans la salle d'orchestre de l'école de musique.

Les élèves de CP passeront une journée au musée Manoli à La Richardais le 7 mai. Ils découvriront un artiste qui a travaillé à partir de matériaux de récupération et participeront à une activité modelage.

Ils iront aussi une journée à St Briac au mois de juin et étudieront le milieu marin.

Enfin, la classe de Mme Bonfils correspond avec la classe de CP de Mme Loret de La Gabillais. Deux échanges ont eu lieu et une première rencontre aujourd'hui autour de jeux de société. La deuxième rencontre se déroulera aux beaux jours.

Les élèves de CE1 découvriront le milieu marin et la navigation sur des anciens voiliers au cours de deux journées au bord de la mer en fin d'année : au Mont Saint Michel le vendredi 15 mai et à St Malo le vendredi 12 juin. Ces deux journées font partie du projet global autour du monde maritime et des pirates. Le coût de ces 2 journées est de 63,50 € par élève. Il a été réduit à 40 € grâce aux aides de l'APE et à la participation de la coopérative scolaire suite aux bénéfices réalisés par la vente des chocolats.

Une pièce de théâtre sera probablement présentée en mai ou juin. Mme Pitois ayant confirmé la possibilité d'utilisation de l'amphithéâtre du lycée Théodore Monod, c'est probablement dans ce lieu que sera présentée la pièce de théâtre dans laquelle seront intégrés les chants de marins travaillés avec Charlotte Ferron, intervenante musicienne de l'école de musique de La Flume.

Nous rappelons que les élèves de CE1 iront à la piscine 2 fois par semaine à partir du 14/05 mai et que les derniers passages d'agrément pour accompagner les élèves dans l'eau se dérouleront demain mercredi 12 février 2020 à la piscine de Chartres à 11h30. Une information a été faite aux familles pour le leur rappeler.

Les élèves de CE2 iront trois jours, sans nuitée à St Suliac au centre nautique les 4, 5 et 7 mai. A chaque fois, une demi-journée sera consacrée à la pratique de la voile sur des optimistes et le reste de la journée plus « théorique » à l'étude des milieux marins. Les enseignantes rappellent que la plus grosse part du budget est consacrée au transport en car, du fait de l'impossibilité de trouver un hébergement sur place.

Un projet musique « chorale », pris en charge par Mme Brune, a démarré avec les deux classes de CE2 sur le thème « musique du monde ».

Les élèves de CM1/CM2 abordent cette année le thème de l'environnement (recyclage, gestion des déchets,...). Deux jours de classe de ville se dérouleront les 19 et 20 mars à Rennes, sur le site de l'école Liberté, dans les locaux de la Ligue de l'enseignement, et à Acigné sur le site du Relais qui recycle les vêtements. Une visite de PAPREC à Le Rheu interviendra à une autre date.

Un projet musique avec l'école de la Flume a débuté au mois de novembre sur le thème des « chansons engagées pour la planète » avec l'intervention de Stéphane Le Guérinel, musicien intervenant de l'école de musique de La Flume.

Les élèves de CM2 se rendent actuellement à la piscine jusqu'au 18 mars prochain.

Un projet balle ovale (rugby scolaire), qui avait déjà été mis en place en 2018/2018, sera mis en place dans les 4 classes de CM1 / CM2 avec l'intervention de l'animateur sportif Martin Lagarde et une rencontre interclasse est programmée pour le 2 juillet.

Les classes de CM1/CM2 seront probablement concernées par des actions avec les élèves des classes de 6ème du collège. Un Conseil Ecole-Collège devrait se tenir prochainement. Cependant, la visite traditionnelle au collège et la rencontre des familles avec l'équipe du collège (enseignants et principal ou principal adjoint) ne sont plus prévues par le collège essentiellement pour des raisons de difficultés d'organisation. La directrice rappelle donc que la présence aux Portes ouvertes du collège, le vendredi 13 mars prochain, des familles et des élèves est particulièrement importante pour prendre contact avec l'établissement. Une information a été faite aux familles.

Elle rappelle que les années précédentes il y avait une réunion parents/personnel du collège pour les parents, une visite du collège sur le temps scolaire pour les élèves et des actions pédagogiques avec des classes de sixième.

Certains parents réagissent et déplorent la suppression de la visite et des rencontres avec les parents. Ils font part de leur souhait que les élèves de CM2 puissent se rendre au collège sur le temps scolaire. Les enseignants indiquent qu'ils pourront en dire plus en fonction des échanges avec les enseignants et des retours du collège sur les projets proposés.

● Bilan des évaluations nationales CP

Les résultats des évaluations de CP ne sont pas encore disponibles. Nous referons un point sur ce sujet lors du 3ème conseil d'école et une information individuelle aux familles sera transmise.

● Bilan des coopératives de l'école

L'ensemble des comptes de la coopérative scolaire de l'école a été validé par l'OCCE.

Nous remercions l'APE pour le versement de la subvention s'élevant cette année à 13 € par élève (3003 € au total pour l'école). Elle est redistribuée dans chaque classe et va permettre d'alléger le coût des sorties scolaires pour les familles.

Nous avons réalisé un bénéfice de 1459 € grâce aux ventes de chocolat en fin d'année. Cela représente un montant d'un peu plus de 6 € par élève. Nous remercions tous les enfants, les familles et leurs proches qui se sont mobilisés dans le cadre de cette action. Suite à des réclamations de familles qui souhaitaient que leur enfant soit récompensé pour leurs ventes, la directrice explique que dans un esprit de partage et afin de ne pas encourager l'esprit de compétition, le choix a été fait de donner l'ensemble des lots prévus pour récompenser les « meilleurs » vendeurs à l'APE. Ils seront utilisés comme lots lors de la fête des écoles. Il s'agit d'une enceinte Bluetooth, d'une montre connectée, d'une batterie externe et deux casques de réalité virtuelle.

● Sécurité

Le premier exercice incendie s'était déroulé le jeudi 19 septembre. Le temps d'évacuation de l'ensemble des bâtiments avait été de 3 minutes.

Un deuxième exercice incendie s'est déroulé le jeudi 6 février. Le temps d'évacuation a été de 2 minutes et 30 secondes. Nous espérons réduire encore ce temps lors du troisième exercice incendie qui sera inopiné.

Le point de rassemblement plus visible sera marqué par un grand panneau apposé sur le grillage à côté du terrain de foot.

Le premier exercice PPMS « Attentat Intrusion » s'était déroulé le jeudi 17 octobre. Il avait révélé un dysfonctionnement majeur au niveau du portail d'évacuation côté collège. A ce jour, ce problème technique n'est que partiellement résolu car une seule clé est présente dans le bâtiment mais peu accessible.

Le prochain PPMS concernera un risque majeur naturel ou technologique. Il se déroulera le vendredi 6 mars. Une information sera donnée aux familles.

● Santé

Nous rappelons que trois étudiantes en médecine interviendront dans le cadre du service sanitaire autour des thèmes du sommeil et des écrans dans le courant du mois de mai auprès des élèves de CM1/CM2 de notre école et de celle de Moigné. Ces interventions sont en lien avec le Projet Educatif Rheusois (PER).

Des élèves de CM transmettront ensuite ce qu'ils auront appris et retenu aux autres classes.

● Bilan du partenariat avec la municipalité et perspectives

Dotations

Le budget d'investissement alloué par la municipalité a été voté hier. Mme Pitois présente les dotations financières accordées par la municipalité à l'école.

Toutes les demandes ont été acceptées, hormis la prise en charge du coût de renouvellement des manuels de lecture de CP. Concernant cette demande, la municipalité a estimé que cette dépense pourrait rentrer dans le budget de fonctionnement. L'équipe enseignante indique que cette demande exceptionnelle est motivée par une forte incitation de l'Education nationale à utiliser les manuels de lecture conseillés par le ministère. Mme Pitois indique donc que si le budget de fonctionnement ne suffisait pas à financer ce renouvellement, il faudrait faire une demande de financement exceptionnel.

L'école bénéficiera d'un meuble de rangement pour le bureau de direction et de deux canapés pour la salle de réunion et de détente des enseignants.

Les services périscolaires bénéficieront de leur côté d'un nouveau mobilier (chaises et tables) pour la salle de restauration des Ajoncs fleuris et de coussins géants pour l'aménagement de la salle de repos des élèves.

Mme Pitois indique enfin que l'ensemble du matériel numérique demandé dans le cadre du plan numérique est accordé. Deux nouvelles classes seront équipées de vidéoprojecteurs interactifs avec 1 PC et 1 visionneuse. Dans l'une des classes, le remplacement d'un tableau vert par un tableau blanc est nécessaire pour assurer la compatibilité avec le vidéoprojecteur.

Mme Mahéo précise que l'école va bénéficier d'une dotation de matériel informatique reclassé par la société Orange. Elle remercie M. Sohier, grâce à qui cette donation a été possible, ainsi que la municipalité qui s'est engagée à assurer l'entretien des 4 ordinateurs portables que nous recevons à titre gratuit. M. Touffet, l'informaticien qui assure l'entretien de l'ensemble du parc informatique de la commune, les mettra à jour pour qu'ils puissent être utilisés par les élèves et les enseignants de l'école.

Travaux

Des travaux ont été réalisés depuis le mois de novembre, certains sont toujours en cours. Nous remercions les services techniques et les entreprises qui sont intervenus pour ces travaux mais aussi pour les interventions ponctuelles qui sont nécessaires tout au long de l'année scolaire, sans dérangement pour les cours.

L'expérimentation des entrées et sorties par le portail côté école maternelle est très positif du point de vue des enseignants. Il permet une meilleure visibilité et évite les bousculades. Cependant, pour que cette solution se pérennise, nous avons fait des demandes d'amélioration au niveau de la targette dans le sol et des abords côté intérieur de l'école. Nous allons demander que les panneaux d'information soient déplacés au niveau de ce portail. Le petit portail équipé du visiophone restera en fonctionnement pour les entrées et sorties pendant les horaires scolaires.

Mme Pitois indique que les travaux seront faits pendant les vacances de février et que la police municipale fera parvenir son avis sur les conséquences éventuelles de ce changement de lieu de sortie.

La sécurisation de l'accès à l'école au niveau du parking de la cantine est lui toujours en cours d'étude par la mairie, d'autant plus que les travaux de démolition de la cantine incendiée vont démarrer prochainement.

En attendant, une information sera faite aux parents et aux enfants pour leur conseiller de faire le tour par le collège pour entrer dans l'école, plutôt que par le parking réservé au personnel qui sera en partie inaccessible pendant le temps des travaux de démolition et de reconstruction du nouveau bâtiment.

Mme Pitois précise aussi que la mairie propose de mettre en place un parking couvert à vélo à côté de la nouvelle entrée, probablement à l'intérieur de l'école.

Les parents et les enseignants font part de leur satisfaction concernant ces travaux et aménagements.

Les travaux dans la salle de photocopie du bâtiment 1 ont débuté. Cette salle va être réaménagée pour devenir une salle de réunion et de pause pour les enseignants pouvant accueillir jusqu'à 19 personnes.

La directrice interroge la mairie sur la date prévue de l'accès à la fibre. La municipalité n'a pas encore d'échéance à communiquer mais elle a relancé l'étude pour toutes les écoles du Rheu.

Plan Éducatif Rheusois

Dans le cadre du Plan Educatif Rheusois, nous avons entamé, avec les délégués des élèves, l'élaboration d'un règlement commun entre temps scolaire et périscolaire. Mme Kempé était présente lors de cette première phase de travail.

Un deuxième temps permettra de finaliser le travail. Il sera proposé sur le temps de classe et d'une journée de décharge de la directrice pour permettre à Mme Biteau et Mme Mahéo de mener la réunion. Il permettra aussi de proposer un temps d'échange entre les délégués et Christophe Boulaire, responsable gestionnaire de la cuisine centrale.

L'intervention des étudiantes en médecine s'inscrit aussi dans le cadre du PER.

Aménagement du service de restauration

Mme Salmon présente le nouveau fonctionnement du service de restauration.

Depuis la rentrée de janvier, la grande salle périscolaire accueille l'espace de restauration des élèves des classes de cycle 2 grâce à un système de self qui a pu être mis en place. Le mobilier est neuf et sera ensuite réutilisé dans la nouvelle salle de restauration prévue pour septembre 2021. Le temps de restauration est assuré en continu de 12h10 à 13h15 et la salle accueille 56 enfants en même temps.

Les élèves de cycle 3 continuent à se rendre dans la salle des Ajoncs fleuris mais ils ne sont plus qu'une soixantaine. Ils sont de retour vers 13h. La mise en place d'une vitrine réfrigérée dans la salle va aussi permettre d'améliorer le service pour les élèves de cycle 3 qui pourront se servir en entrées et desserts grâce à un système de mini-self. Un nouveau mobilier est aussi prévu. Il sera ensuite réutilisé dans la nouvelle salle de restauration commune.

La grande salle de périscolaire est aussi toujours utilisée sur le temps d'accueil du soir pour le goûter.

Le bilan de cette nouvelle organisation est très positif. Le temps de restauration a été réduit. L'ensemble des élèves a terminé de déjeuner vers 13h15, ce qui lui permet de profiter d'un véritable temps de pause sur la pause du déjeuner. Les élèves sont plus calmes et disponibles à leur retour en classe l'après-midi et sont satisfaits de ce système.

Les élèves de cycle 3 demandent s'ils pourraient déjeuner un midi par semaine dans le self.

Le service périscolaire

Mme Salmon note une baisse globale d'effectif des élèves fréquentant les services périscolaires en décembre et janvier, certainement faussée par les grèves et les gripes.

	Accueil du matin	Restauration	Accueil du soir	Accueil du mercredi
Septembre et octobre 2019	37 enfants	175 enfants	86 enfants	4 enfants
Décembre et janvier 2020	33 enfants	157 enfants	78 enfants	6 enfants

Mme Kempé présente les ateliers périscolaires qui vont être proposés lors de la prochaine période et dont les inscriptions se terminent cette semaine : initiation zumba, numérique avec la médiathèque, couture en lien avec le carnaval, cuisine, création de bijoux. La participation aux jardins nomades sera le fil rouge jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il s'agit d'un projet qui aboutira à la création d'un jardin dans une brouette. Ce projet se terminera par un temps fort aux Jardins de Brocéliande, à Bréal sous Montfort, auxquels enfants et parents seront conviés. Mme Kempé informe aussi de la date du carnaval : le 4 avril prochain.

Bilan 2014/2020

L'équipe enseignante tient à saluer l'engagement de la municipalité dans le domaine de l'éducation et à la remercier pour ses investissements dans l'école : les dotations numériques dans le cadre du plan numérique, les budgets importants de fonctionnement et d'investissement qui nous permettent de travailler dans de bonnes conditions matérielles et les travaux effectués, ceux notamment qui visent à améliorer l'isolation de l'école et à réduire les dépenses énergétiques (chauffage).

Nous tenons aussi à saluer le travail effectué au quotidien par l'ensemble des services et personnels mis à disposition de l'entretien des locaux et de l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires.

La présence de la responsable de site des services périscolaires, Mme SALMON, est également très appréciée et permet des échanges constructifs favorisant le bien-être des enfants et des familles et facilitant le bon fonctionnement global de l'école.

En revanche, l'équipe enseignante déplore le statut quo sur les rythmes scolaires. Elle estime toujours que le rythme actuel de 9 demi-journées de classe ne permet pas aux enfants et aux enseignants de travailler dans des conditions optimales et constate toujours une fatigue, particulièrement marquée pour les élèves du cycle 2, en fin de semaine et qui s'accroît en fin de période, malgré les efforts faits par les services périscolaires pour proposer aux enfants des espaces et des temps d'activités calmes.

Plusieurs enseignants confirment ces difficultés et font part de la rupture de confiance que ce débat et son issue ont entraîné chez les enseignants qui n'ont pas été entendus dans les divers arguments avancés dans les réunions. Pour Mme Houssay, les arguments avancés sont toujours valables. De plus, une question d'équité territoriale se pose suite au retour à un rythme de 4 jours des communes alentours (Cintré, Mordelles, L'Hermitage, La Chapelle Thouarault).

M. Sallet regrette que l'expertise des enseignants ne soit pas prise en compte sur cette question et rappelle de plus qu'un changement de rythme scolaire qui ne s'inscrit pas dans un changement de rythme du travail des parents ne peut avoir que peu d'incidence sur le rythme des enfants. Les parents élus rappellent que, suite à une consultation des parents d'élèves, les avis des parents qui s'étaient exprimés étaient partagés (environ 50% des parents souhaitaient conserver le rythme actuel de 4,5 jours et 50 % souhaitaient un retour à un rythme de 4 jours). Ils souhaitent donc assurer la représentativité du vote des parents et sont donc partagés.

Mme Houssay note que le chiffre de 50 % des parents qui s'étaient exprimés en faveur d'un changement et donc d'un retour à un rythme scolaire de 4 jours est un pourcentage important, compte-tenu du fait que tout changement implique des adaptations des rythmes familiaux. Il signifie que la moitié des familles qui se sont exprimées étaient prêtes à revoir leur organisation familiale, ce qui n'est pas négligeable.

Mme Pitois rappelle que le retour à 4 jours de scolarité est toujours dérogatoire et que la règle reste un rythme de 4 jours et demi. Elle indique que, suite à la possibilité offerte aux municipalités de revenir à un rythme de 4 jours, la municipalité a décidé de suivre les conseils de chronobiologistes qui indiquaient que 5 demi-journées de classe favorisaient les apprentissages et étaient bénéfiques aux enfants.

Mme Mahéo rappelle que, lorsque cette question avait été évoquée, la chronobiologiste qui avait été invitée à une conférence, avait tout de même modéré cette organisation en précisant que les 5

demi-journées de classe étaient bénéfiques dans le cadre d'un rythme de 8 demi-journées de classe, avec l'instauration d'une après-midi banalisée en fin de semaine sur laquelle était mise en place des ateliers périscolaires. Cette proposition avait été rejetée par la municipalité car elle coûtait trop cher et posait des difficultés importantes d'organisation des temps périscolaires si ceux-ci étaient massés sur une seule demi-journée.

Mme Tebessi déplore, quant à elle, qu'un consensus n'ait pu être trouvé entre la municipalité et les enseignants. Elle indique qu'une discussion potentielle sur cette question reste possible et qu'un temps d'évaluation est prévu par la municipalité. Elle rappelle aussi que le choix n'a pas été simple et que les avis étaient partagés au sein de l'équipe municipale.

● Actions des représentants de parents d'élèves

Mme Parois annonce le prochain événement à venir : la chasse aux œufs, le 5 avril au bois de la Motte. La distribution des fiches d'inscription sera effectuée dans le courant de la première semaine de la rentrée, après les vacances d'hiver. Habituellement, entre 300 et 350 enfants y participent. Les bénéficiaires d'environ 500 € sont ensuite redistribués à toutes les écoles du Rheu.

Mme Rault rappelle que la fête de l'école aura lieu cette année le samedi 13 juin, sur le site de l'école élémentaire du Clos Joury.

● Questions / remarques des parents élus



Mme Duclos remercie les personnels du service périscolaire pour leur participation au bon déroulement du pédibus pour accompagner les enfants aux entraînements de basket (organisation du goûter et rassemblement des enfants concernés).

Mme Bizeul relaie une question d'un parent concernant le goûter proposé par le service périscolaire. Ce parent souhaite savoir si le goûter, s'il n'est pas mangé par l'enfant, pourrait ne pas être payé et si un choix est proposé. Mme Salmon indique que parfois, un fruit peut être proposé en plus du goûter prévu, ceci afin d'éviter le gaspillage alimentaire des fruits non consommés au déjeuner. Cependant, elle indique que ce genre de question doit être évoqué directement avec le parent de l'élève concerné et souhaite donc prendre contact avec cette famille.

Mme Bizeul fait part d'un problème déjà évoqué l'an dernier, concernant la sécurité du passage piétons situé face au bâtiment incendié. Elle nous fait part du manque de visibilité à ce niveau, du fait de la présence d'une haie. Mme Pitois indique que les parents peuvent signaler auprès de Rennes Métropole le problème et proposer une modification de l'emplacement du passage piéton. De fait, beaucoup d'usagers traversent un peu plus loin, en face du chemin menant à la crèche, en traversant le parterre dans un endroit où la visibilité est plus dégagée mais où rien n'indique une traversée de piétons.

Mme Rault indique enfin qu'une adresse mail a été mise en place par les représentants des parents d'élèves élus pour permettre aux parents du Clos Joury de prendre contact plus facilement avec eux. Il s'agit de cette adresse : **parents.elem.cj@gmail.com**.

Date du prochain conseil d'école : lundi 29 juin 2020

Fin du conseil d'école à 19h40	Signature de la directrice, Mme Mahéo 	Signature de la secrétaire de séance, Mme Houssay 
--------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------